

MONTBÉLIARD

Rétention confirmée pour Abakar, l'expulsion suspendue

A.L.



« J'ai entre les mains une promesse de CDI pour lui ». Photo ER /A.LAMBERT

Le recours pour annuler la détention du jeune migrant interpellé lundi à Bethoncourt a été rejeté. Son comité de soutien a interjeté appel. L'expulsion d'Abakar, 19 ans, est suspendue du fait de sa demande d'asile.

[Tristes nouvelles de Moselle ce vendredi, pour le comité de soutien d'Abakar](#), jeune Guinéen de 19 ans interpellé lundi par les gendarmes de Bethoncourt pour être conduit, dans la foulée, dans un centre de rétention à Metz. Le juge des libertés et de la détention (JLD) a rejeté le recours en annulation de l'incarcération.

- **Plus de 16 000 signatures**

« Cependant, la mesure d'expulsion est provisoirement suspendue du fait de la demande d'asile qui vient d'être effectuée. L'OFPRA (1) a 28 jours pour se prononcer », indique Pascal Tozzi, en charge des volets juridique et judiciaire du dossier. Réunis en milieu d'après-midi au parc du Près-la-Rose, les défenseurs d'Abakar comptent sur ces quelques jours de "sursis" pour obtenir la révision de la situation du lycéen, titulaire d'un CAP en cuisine, en France depuis ses 14 ans. Ils ont déjà interjeté appel de la décision du magistrat : « L'audience, en deuxième instance, aura lieu lundi en visioconférence ». Prochaine démarche : profiter de la mobilisation, qui ne cesse de monter en puissance, pour sensibiliser l'ensemble des habitants. « Nous allons également adresser une lettre au ministre de l'Intérieur en y joignant les signatures (16 227) recueillies sur [Change.org](https://change.org) et en mettant l'accent sur la détention que nous estimons abusive ». Car, ne cessent de répéter les amis d'Abakar, le jeune homme n'a commis aucun tort, bien au contraire. Élève au lycée professionnel Nelson-Mandela d'Audincourt - les membres du CA viennent d'écrire à Gérald Darmanin - il se préparait un bel avenir professionnel : « J'ai entre les mains une promesse de CDI pour lui. Les professionnels de la restauration peinent à recruter. Quatre d'entre eux m'ont appelé pour me faire part de leurs difficultés. En France, on forme des étrangers pour les jeter dehors quand ils atteignent la majorité. Quel désastre sur le plan humain et économique ! Je pense que le représentant de l'État doit réexaminer le cas d'Abakar », intervient le maire d'Audincourt Martial Bourquin. Le comité de soutien envisage de maintenir le baptême républicain qui était prévu pour le lycéen : « La cérémonie devait avoir lieu ce samedi. Nous pourrions la reporter samedi prochain en plaçant une chaise vide.

C'est symbolique mais important », souligne pour sa part Bruno Lemerle, du comité de soutien.

(1) OFPRA : Office français de protection des réfugiés et apatrides.